



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 17 Septembre 2021 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema, Denis Reynaud, Christian Charée, Jean-Claude Monceaux, Guy Valentin, Serge Mikoff, Guy Llata.

En Visio : Jean-Louis Lecoq, Jean-Louis Saudrais, Corinne Tournassat, Patrick Locheron, Marie-Paule Kieffer, Michel Chadelas.

Excusée : Dominique Laplante, Gilles Grasset

1. Point Financier (JLB)

Jean-Louis Barlatier concède que l’utilisation d’Assoconnect permet une édition du compte de résultat beaucoup plus rapide et avec moins d’erreurs d’écriture qu’au paravent, et plus facile à corriger.

Le compte de résultats se monte à 77383€ au 31 Aout, pour un budget estimé à 90000€, avec un bénéfice de 13539€, du fait de la réception des subventions dues, et des dépenses réduites par l’absence d’activités et le chômage partiel reçu au printemps. Il reste encore 2000€ de subvention à recevoir du CDV.

A ce jour nous avons atteint 245 adhésions (contre 250 en 2020 et 310 en 2019), dont une quinzaine de Primo-adhérents 2022 suite à la Ronde Blanche. Ce chiffre est très satisfaisant comparé aux adhésions dans les autres clubs de la Baie.

Des frais de maintenance importants ont été pris en compte pour le carénage et la réparation du trim de Diplomatico.

Dernière info, 65% des transactions se font en ligne sur Assoconnect. C’est autant d’écriture en moins à saisir par la secrétaire et plus de disponibilité pour l’accueil des adhérents.

2. Proposition d’évolution des missions de la commission logistique (PL)

Une réunion a eu lieu le 16/9/2021 avec DL, DR, GV et PL afin de réfléchir à une réorganisation des missions de la commission logistique, afin de partager au mieux les différentes tâches d’arbitrage et de gestion des ressources, et créer des redondances afin d’éviter de concentrer les tâches et responsabilités sur une seule personne mettant en risque l’organisation en cas de défaillance de cette seule personne. Cette réorganisation a aussi vocation à préparer l’avenir en formant de nouveaux bénévoles à l’arbitrage et au matériel.

Préambule :



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Cette réunion a commencé par un préambule de Denis Reynaud sur son mode de fonctionnement jusqu'à maintenant, esseulé et verrouillé, par crainte des erreurs, avoir parfois recours à l'identification des bénévoles au dernier moment. Le constat d'une meilleure ventilation des tâches a été fait.

Certes les nouveaux font des erreurs et c'est comme ça qu'on apprend, mais il est évident qu'il faut laisser rentrer les nouveaux dans l'arbitrage.

2 axes de travail :

- La gestion du matériel :

La liste du matériel a été établie, de Cantadoc au petit matériel (VHF, GPS, etc) et au matériel en prêt.

La commission désignera les responsables pour le maintien en état du matériel :

Jean Louis LeCoq pour les 2 Lomacs

Denis Reynaud pour Cantadoc + Diplomatico

Marie Paule Kieffer : matériel sur l'eau et petit matériel

prévoir un suppléant

La commission établira des procédures d'utilisation du matériel, et se penchera sur la question de qui est habilité à utiliser le matériel et fera valider la liste par le CD qui en a la responsabilité de par le Règlement Intérieur.

- La gestion des hommes :

Nommer (habiliter) les membres autorisés à désigner le corps arbitral sur le site de la FFV. Cela pourrait être : Denis Reynaud, Patrick Locheron, Guy Valentin.

Patrick Locheron et Guy Valentin se déclarent volontaire pour intégrer la commission logistique.

Mettre en place un système de nomination de tous les moyens humains (fonctions FFV, mouilleurs, pointeurs, secrétariat, résultats, bénévoles divers...) nécessaires à chaque manifestation (tableau Excell).

Faire valider les nominations par l'organisateur de la manifestation.

L'intégration de toute ces réflexions dans l'organisation de la commission logistique doit permettre d'en assurer un fonctionnement correct, sans avoir recours à la création d'une « commission arbitrage ».

Tous les membres du corps arbitral du club doivent donc en théorie rejoindre la commission logistique.

Aucune décision n'a été prise pour la bonne raison que le groupe de réflexion n'a pas fait de proposition formelle mais poursuit son travail.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Avis du CD :

Corinne Tournassat : OK, ne souhaite pas être dans la commission au titre de la responsable de la voile légère, mais souhaite avoir les informations

Jean Louis Saudrais : OK, il faut bien suivre la procédure FFVoile sur l'affectation des arbitres (l'arbitre se positionne sur le site, le club accepte ou non, la CRA approuve), mais cela n'exclut pas une bonne coordination au sein du club. Il faut aussi mettre l'accent sur la détection de nouveaux membres du corps arbitral.

Marie Paule Kieffer : OK, travailler en équipe est important

Michel Chadelas : sans avis

Jean Louis le coq : OK, il est effectivement nécessaire de partager les tâches, que les nouveaux arbitres se fassent la main et qu'on leur fasse un retour sur les erreurs.

Guy Valentin : cette réorganisation à vocation à améliorer la préparation et éviter les organisations en ressource limitée.

Denis Reynaud : ça marche quand même pour trouver des bénévoles au dernier moment.

Jean Claude Monceaux : c'est compliqué

GL : ça marchait très bien avant sans cette organisation compliquée, possible aussi de faire tourner les équipes en mettant par exemple dans le Comité de course le vainqueur de la régata précédente afin de cultiver le savoir-faire chez tous les participants.

Benoit Audema : sans avis

Le CD est OK sur le travail et la réflexion doit être poursuivie par ce groupe.

3. Retour sur l'étude de la commission développement (JLW)

JLW est revenu sur l'étude initié par la Commission Développement.

Au regard du programme de régates, les attentes des propriétaires ont été questionnées, et l'étude a démontré après plus ample analyse que si le Challenge proposait plus de parcours côtier, un potentiel de 13 bateaux supplémentaires pour y participer existait.

Avis du CD :

Guy Llata : on était 160 bateaux avant (années 80), on n'est plus que 30, et l'âge des participants avance avec le temps avec des bateaux plutôt typé course-croisière

Jean Claude Monceaux : on souffre de « l'élitisation » du Challenge, ça en décourage plus d'un. Attention, il vaut mieux organiser des régates que des entraînements !

Benoit Audema : idem

Jean Louis Barlatier : les bateaux sont plus grands et moins adaptés aux parcours construits

Serge Mikoff : le format actuel écarte néanmoins les petits bateaux. Il faut les faire revenir.

Christian Charée : en monotypie c'est uniquement des parcours construits.

Guy Valentin : on reste un club sportif, qui initie dès 6 ans et mène à l'âge adulte, et on doit proposer toutes les composantes de la compétition. Attention à garder cet esprit véritablement sportif et ne pas se contenter des activités les plus "pépères".

Patrick Locheron : la formation VL est nécessaire. Le choix de 2 ronds peut être dangereux sans ajout de matériel sur l'eau. Il faut encourager la pratique de la régata.

Marie Paule Kieffer : ok pour laisser le choix aux coureurs. Il faut leur faire plaisir.

Jean Louis Saudrais : contre l'organisation de 2 parcours mais ok pour plus de côtiers.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Corinne Tournassat : sans avis, mais il faut continuer à proposer des compétitions répondant aux attentes de nos différents publics.

Jean Louis Lecoq : en VL c'est surtout des parcours construits !

Michel Chadelas : pas ok pour diviser la flotte en 2 rondes, pas facile à organiser que des côtiers car besoin d'un mouilleur. La préférence pour des côtiers avance avec l'âge.

Denis Reynaud : malgré la discussion préalable sur la réorientation du Challenge, le YCGM fera ce qu'elle veut, la SNGRPC organisera plus de côtiers, retour aussi du triangle olympique

Jean Louis Saudrais souligne le risque de perdre le partenariat avec le YCGM.

Jean Luc Wuhrlin répond qu'une réunion entre les présidents des 2 clubs est prévue afin de rediscuter du partenariat et le fonctionnement en collaboration au niveau du matériel. Jean Luc Wuhrlin indique qu'il fera peser notre obligation de satisfaction pour notre plus grand nombre d'adhérents (débutants, moyens, expérimentés, petits et grands bateaux.... Le partenariat avec le YCGM peut continuer mais peut-être dans une forme différente. C'est le moment de se poser les bonnes questions.

D'ici la fin de l'année la SNGRPC proposera majoritairement des côtiers.
le CD est d'accord.

4. Réflexion sur les méthodes de recrutement des bénévoles au club (JLS/NB/JLW)

Point d'information à la demande de Jean Louis Saudrais et piloté par Jean-Luc Wuhrlin et Nicolas Billiard il est demandé aux membres du CD de réfléchir sur les méthodes de recrutements des bénévoles.

Nous reviendrons sur ces travaux de réflexion au prochain CD

5. Renouveau Convention Voile Légère/Régie (CT)

Le plan voile 2018-2021 (Délégation de Service Public de la Mairie vers la Régie, puis plan voile signé entre Régie et partenaires : UCPA, SNGRPC, Communauté de Communes Terre de Camargue, assorti de conventions annuelles avec les partenaires) arrive à échéance. Il a rapporté environ 9000€/an en couvrant les Ecoles de voile Loisir et sport, les épreuves de voile légère (Catacam, CVL), l'entretien et l'assurance des Lomacs et des Optis, et une partie de la charge administrative.

La question est de savoir si le CD est OK pour reconduire un nouveau plan voile. La Mairie souhaite la création d'une école de voile sportive avec un entraîneur (à recruter !). Un rdv est prévu à ce sujet avec la communauté de Terres de Camargue le 6/10.

Le CD est d'accord pour reconduire un nouveau plan voile en sollicitant directement et officiellement la Régie.

Nous allons proposer d'étendre le rdv du 06/10/21 avec l'ensemble des partenaires, à une réunion plus globale relative au renouvellement du plan voile, dont le moniteur est une composante.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

6. Point sur l'École de Voile (CT)

L'EdV de printemps a rassemblé 12 stagiaires, pas mal en situation de covid

L'EdV d'automne rassemble actuellement 14 enfants au lieu de 24 prévus

Le stage de Toussaint est à venir fin octobre.

Des adhérents sont intéressés par les Catamarans du club pour régater. Les procédures existantes doivent être remises en place, pour le suivi du matériel mais aussi des questions de sécurité et d'assurance. Finir de réparer le cata jaune (90% fini) : les adhérents adultes intéressés ont proposé d'aider. Le pilier n°6 doit être exclusivement dédié aux catas. Lorsque la réparation est terminée prévenir Corinne T et Jean-Louis S pour prévoir assurance du matériel.

7. Retour sur le Support du Club au Championnat de France d'Aviron (JLW)

La SNGRPC contacté en Février 2021 par la Régie pour supporter les championnats de France d'aviron organisé au Grau du Roi (email du 18/02).

Début Aout 2021, l'épreuve a été confirmée, Le club est intervenu selon nos engagements d'aide aux manifestations organisées par la régie dans notre convention de moyen.

L'épreuve s'est déroulée du 9/9 au 11/9, impliquant les 2 bateaux du club et 2 voiliers de propriétaires adhérents. L'épreuve s'est bien passée et tout le monde était très satisfait de la prestation. La Régie renvoie déjà l'ascenseur avec un support de communication.

8. Retour sur la MiniMax (DR)

La Minimax s'est déroulée du 26/6 au 3/7, avec 25 bateaux inscrits, 1 seule manche a été courue jusqu'à Ajaccio en raison des conditions météo la 2ème manche a été annulée. 1200€ de bénéfices ont été réalisés.

9. Retour sur les activités estivales et la rentrée (NB/JLW)

Les 14-15 juillet une épreuve de Dragon, la coupe Messidor, a eu lieu rassemblant 7 bateaux.

La Vespérales a été annulée pour cause météo. L'Estivale a eu lieu le lendemain rassemblant 9 bateaux, merci à Jean Delanoy pour l'organisation.

Ajout post réunion sur la rentrée :

Le 4 septembre, pour la journée des associations du Grau du Roi, un petit groupe de bénévoles du club (Marie-Mathilde, Corinne, Jean-Jacques, Hervé, Sacha, Gilles M., Guy V., Gilles G, et Dominique) autour du Président et du Secrétaire Général ont présenté aux Graulens les activités de notre Club. Le Maire Robert Crauste nous a chaudement remercié pour notre participation active.

La Ronde Blanche a amené 20 nouveaux bateaux et une dizaine de nouveaux équipiers, s'en est suivi une quinzaine de nouvelles adhésions.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Le repas de rentrée a rassemblé 59 personnes, et a rapporté 885€ pour un coût de d'environ 500€. La Toi&Moi a rassemblé 39 bateaux

10. Préparation du Critérium Voile Légère (CT)

Le CDV 34 a envoyé les documents du Challenge départemental de voile légère. Et renvoyés aux clubs participants. Le tableau des taches est quasi complet, le maire a été invité. Les contrôles Covid sont aussi en place avec un système de bracelet.

Le CDV 30-48 offrira la veille un apéro pour célébrer les 5ans de l'épreuve suivi d'un repas tiré du sac.

11. Préparation du Grand Prix Sud Dragon (CC)

La région n'a pas confirmé la subvention, la Régie financera l'épreuve sur le modèle de la convention de l'an dernier.

L'organisation est réglée et les inscriptions sont en cours.

L'épreuve 2022 est déjà en préparation avec notamment l'invitation de Morton Payne comme régatier 2021 pour être le patron sur le plan d'eau en 2022 pour l'IDAR

Le film sur les Dragon peut se voir à :

<https://drive.google.com/file/d/1gdvADaNiV4UHmOBIPiwZKZoO9rhmPjw3/view>

12. Préparation du Trophée 30/16 (DR)

Pour l'instant rien de préparé. *Michel Chadelas est ok pour avancer sur les docs avec Nicolas Billiard.* Au moins 7 bateaux possibles pour l'épreuve.

13. Préparation du Défi du Lion, Partenariat avec la Banque Populaire (JLW)

AC à venir, organisation en cours. Un sponsor a été obtenu grâce à la Ligue, Banque Populaire du Sud, à hauteur de 1500€. En contre parti, les documents et affiche doivent porter leur logo, et un stand sera installé aux abords du club pour le premier briefing et la remise des prix.

14. Calendrier 2022(JLW)

Il a été finalisé, la saisie sur le site FFVoile peut commencer dès que possible (=>Jean Louis Barlatier).

Une édition électronique sera diffusée aux adhérents. Il faudra ajouter les dates des épreuves Dragon.

15. Proposition d'animation : discussion du devis Caseus Conseil

A l'initiative d'Hervé Tournassat, la commission Animation a reçu un devis pour une prestation de rendez-vous du club pour le 5 février 2022. La prestation est une conférence sur le mariage du fromage avec le vin par un maître fromager, jury lors des championnats de France des fromagers affineurs, suivi



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

d’une dégustation d’une dizaine de fromages et vins. Le cout est d’environ 45€ par personne pour 50 personnes. La question est de savoir si nous proposons la soirée, à prix coutant, si le club est prêt à prendre en charge 5€ par personne (cout pour le club de 250€), ou si nous essayons de dégager une marge pour le club en proposant l’animation à 50€ (bénéfice de 50€).

A l’exception de 3 membres encore présents, le CD est tout contre l’animation trouvant la prestation trop chère, et ne répondant pas aux critères d’une soirée du club.

Peut-être sonder les adhérents sur l’intérêt d’un tel évènement

16. Points divers

L’Occitania Cup du 24/9 au 26/9, aucun régatier de la SNGRPC à priori inscrit, une relance sera faite. a participation de Cantadoc avec DR, MPK et MC, et de Hervé Tournassat comme PCC adjoint, Sacha Tournassat comme mouilleur avec MC, et Corinne Tournassat comme secrétaire.

17. Prochain comité directeur

Vendredi 29 Octobre 2021, à 18h, en mixte (présentiel + MS Teams)
(Décidé à la majorité en consultation par email à l’issue du présent CD)

Fin de Réunion 20h20

Le 17/06/2021

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD